

**Ministry of Education**

Minister

315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest  
Toronto ON M7A 0B8



Le 26 août 2020

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Nous nous engageons à assurer une rentrée des classes sécuritaire pour les élèves, les enseignants et le personnel. Notre plan exhaustif relatif à la réouverture des écoles est un chef de file au Canada en termes de protocoles de santé publique solides et de financement par élève.

Le financement sera destiné à l'achat d'équipements de protection individuelle, au nettoyage approfondi des écoles et des autobus, à l'amélioration du système de ventilation et à l'embauche de personnel de nettoyage et d'enseignement supplémentaire. Nous adoptons également des protocoles de santé publique supplémentaires pour nos écoles, tels que l'embauche d'un maximum de 500 infirmières et infirmiers-hygiénistes, une politique agressive en matière de port du masque obligatoire pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et une stratégie de tests de surveillance pour les élèves des écoles secondaires. Nous estimons que ces mesures sont essentielles pour assurer une rentrée réussie.

Plus tôt dans la journée, notre gouvernement a expliqué comment il compte prévenir et minimiser les éclosions de COVID-19 dans les écoles et assurer la sécurité des enfants. Ce [document](#) repose sur les conseils d'éminents spécialistes médicaux et scientifiques, dont le médecin hygiéniste en chef.

Des ressources et des investissements fédéraux supplémentaires visant à faciliter le retour en salle de classe à l'automne permettront de renforcer le plan de rentrée scolaire de notre gouvernement. L'annonce fédérale d'aujourd'hui accorde 381 millions de dollars à l'Ontario, en plus du montant de près de 900 millions de dollars alloué par la province pour soutenir les plans provinciaux relatifs à la rentrée scolaire.

Je suis aussi heureux de confirmer que le D<sup>r</sup> Dirk Huyer a été nommé coordonnateur provincial de l'intervention en cas d'éclosion. Il dirigera les efforts déployés par la province pour faire face à toute difficulté qui pourrait survenir dans nos écoles.

Voici ce que vous devez savoir.

- Un protocole a été élaboré pour savoir quelles mesures prendre si un élève tombe malade pendant qu'il se trouve à l'école, notamment le placement en isolement et la fourniture d'EPI à l'élève malade et au personnel qui s'en occupe.

- Nous demandons aux parents de procéder tous les jours à un dépistage des symptômes chez leurs enfants et, s'ils sont malades, de les garder à la maison.
- Si une personne dans une école, qu'il s'agisse d'un élève ou d'un membre du personnel, obtient un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19, la communauté scolaire doit en être dûment informée. Une recherche des contacts immédiate et rigoureuse sera alors effectuée.
- Le cas échéant, on recommandera que des cohortes de classes soient testées et renvoyées chez elles pour y rester jusqu'à ce que les responsables de la santé publique décident que les enfants et le personnel peuvent retourner à l'école en toute sécurité.
- Un processus de communication clair sera suivi, de sorte que vous saurez si un élève ou un membre du personnel de l'école de votre enfant a reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19.
- Les conseils scolaires travailleront en étroite collaboration avec les bureaux de santé publique pour communiquer des mises à jour en temps réel et déterminer si une classe ou une école doit être fermée.
- Sous la houlette de Santé publique Ontario, le gouvernement a l'intention de faire passer des tests de surveillance aux élèves asymptomatiques des écoles secondaires.
- Outre la présence d'infirmières et d'infirmiers-hygiénistes dans nos écoles, le personnel éducatif aura suivi une formation professionnelle rigoureuse en matière de santé et de sécurité.

Nous faisons preuve de prudence, nous mettons en œuvre des mesures supplémentaires en matière de santé et de sécurité et nous accordons le financement nécessaire.

Comme le premier ministre et moi-même l'avons déjà dit : nous prendrons toutes les mesures voulues et nous serons là pour assurer la sécurité, la protection et le bien-être des élèves de l'Ontario.

Alors que la situation en matière de santé publique en Ontario continue d'évoluer, la seule constante est l'effort commun déployé par les parents, les élèves et le personnel scolaire pour assurer la sécurité de nos collectivités et de la province. Nous prenons toutes et tous nos responsabilités, et il est vraiment remarquable de constater le travail qui peut être accompli alors que nous aplatissons la courbe de la COVID-19 dans tout l'Ontario.

Nous avons augmenté les investissements dans la santé mentale parce que nous réalisons à quel point cette période a été difficile pour votre enfant. Nous continuerons à garantir l'accès aux aides, et nous veillerons à ce que les écoles continuent d'être un symbole d'inclusion, de compassion et d'optimisme dans le cœur et l'esprit de tous les élèves.

Je tiens à vous remercier, vous les parents de l'Ontario, pour tout ce que vous faites chaque jour pour nous aider à assurer, ensemble, la sécurité et le succès des enfants, non seulement au cours de cette année scolaire mais à l'avenir.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce